



**Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs**

CS1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	CS2	Zone composée de sols hétérogènes (R1 ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
CS3	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion important, sensible aux interventions d'origine anthropique	CS4	Zone située à l'embranchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes
CS5	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	CS6	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
CS7	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique	CS8	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
CS9	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet	CS10	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de projection à la base et au sommet

**Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs**

RA1 Sommet	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande étendue
RA1 Base	Zone située à la base des talus pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 Sommet

**Avis à l'utilisateur**

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes et des données recueillies lors de la cartographie ainsi qu'à partir de relevés lidar aéroportés. Quant au cadre normatif, il a été élaboré en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il représente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

**Métadonnées**

Surface référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80  
 Système référence géodésique: NAD 83 compatible avec le système mondial WGS84  
 Projection cartographique: Mercator transverse modifiée (NTM), zone de 31, Système de coordonnées planes du Québec (SCQPD), fuseau 8  
 Longitude d'origine (méridien central): 73° 30' ouest  
 Latitude d'origine (équateur): 0°  
 Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres ; Y : 0 mètre  
 Facteur d'échelle: 0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 200 300 400 500 m  
 1:5000

**Sources**

Données: Topographie de référence par relevé lidar aéroporté  
 Orthophotographie numérisée

Organisme: Gouvernement du Québec  
 Communauté métropolitaine de Montréal

Date/Année: 17 mai 2020  
 19 octobre 2017  
 23 avril 2020

**Réalisation**

Production: Ministère des Transports du Québec  
 Direction générale du laboratoire des chaussées  
 Direction de la géotechnique et de la géologie  
 Version 2.0 (mars 2022)

© Gouvernement du Québec  
 Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1<sup>er</sup> trimestre 2022